

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 21 septembre 2023

**A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

✚ Commune de MONTRÉVERD :

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 06 juillet 2023 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- **Finances – Marchés publics :**
 - Convention Lotissement :
 - ❖ Orgerie – Barbotière : 500 000 €
 - ❖ Bois-vert : 500 000 €
 - Ouverture de crédits :
 - ❖ Orgerie – Barbotière : 500 000 €
 - ❖ Bois-vert : 500 000 €
 - Décision modificative Budget général :
 - ❖ Avances forfaitaires ;
 - Validation acte de sous-traitance concernant le pôle A.L.S.H. – Crèche ;
 - Validation de l'assurance dommage-ouvrage A.L.S.H. – Crèche ;
- **Affaires Générales :**
 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux ;
 - Validation des travaux d'entrée de bourg à Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
 - ❖ Travaux rue de l'Issoire ;
 - ❖ Travaux rue Générale Charrette ;
 - Validation travaux routiers, Hameau La Pinière à Saint-André-Treize-Voies ;
 - Vente bâtiment Art Laser, Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
 - Validation tableau voirie communale pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement ;
 - Présentation de l'avancée de la réflexion organisationnelle et financière sur le fonctionnement à venir du pôle la petite-crèche et l'ALSH ;
- **Informations intercommunales :**
 - Maîtrise d'œuvre pour la Station d'Épuration de Saint-André-Treize-Voies ;
- **Point sur les différentes Commissions**

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

